



Beauvais, vendredi 4 juin 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de 1^{ère} pierre de 26 pavillons puis inauguration de 15 appartements (OPAC de l'Oise)

**Lundi 7 juin, à 15h30
Avenue Jean Rostand / puis 123, rue de Paris - Beauvais**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, André Vantomme, Président de l'OPAC de l'Oise, Sénateur de l'Oise, Caroline Cayeux, Maire de Beauvais, et Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, poseront la 1^{ère} pierre de 26 pavillons locatifs puis inaugureront 15 appartements locatifs de l'OPAC de l'Oise, ce lundi 7 juin.

> Ces opérations sont réalisées dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean à Beauvais

Pose de 1^{ère} pierre de 26 pavillons locatifs (quartier Saint-Jean, Beauvais)

Les 26 logements de l'avenue Jean Rostand sont conçus pour l'accueil de familles avec enfants (11 type 4, 10 type 5, 5 type 6). Ils bénéficient de la certification Haute performance énergétique (HPE).

Le coût total de l'opération est de 4.833.000 €, avec une participation financière du Département de 198.500 € (acquisition foncière et construction) au titre du Fonds départemental d'intervention pour le logement (FDIL).

Ce projet fait l'objet d'une convention originale entre un opérateur public (l'OPAC) et un promoteur privé (Aubarne Sarl) dans le cadre d'une Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). 26 logements ont ainsi été acquis sur plan par l'OPAC de l'Oise, au sein d'une opération plus large de 67 logements.

Inauguration de 15 appartements locatifs (quartier Voisinlieu, Beauvais)

La 1^{ère} pierre de ce programme a été posée en mars 2009. Le site de la rue de Paris est considéré comme un site associé par l'ANRU et s'inscrit dans le cadre du Plan de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean.

L'opération respecte les caractéristiques architecturales du quartier Voisinlieu (R+1, matériaux traditionnels – briques, pierres claires, tuiles en terre cuite...). Le coût total de l'opération est de 1.500.000 €, avec une participation financière du Département de 89.000 € au titre du Fonds départemental d'intervention pour le logement (FDIL), mais aussi du Conseil régional de Picardie (37.500 €).

La mobilisation du FDIL a permis, depuis 2004, la construction de plus de 3.500 logements et près de 15.000 autres réhabilités dans l'Oise.